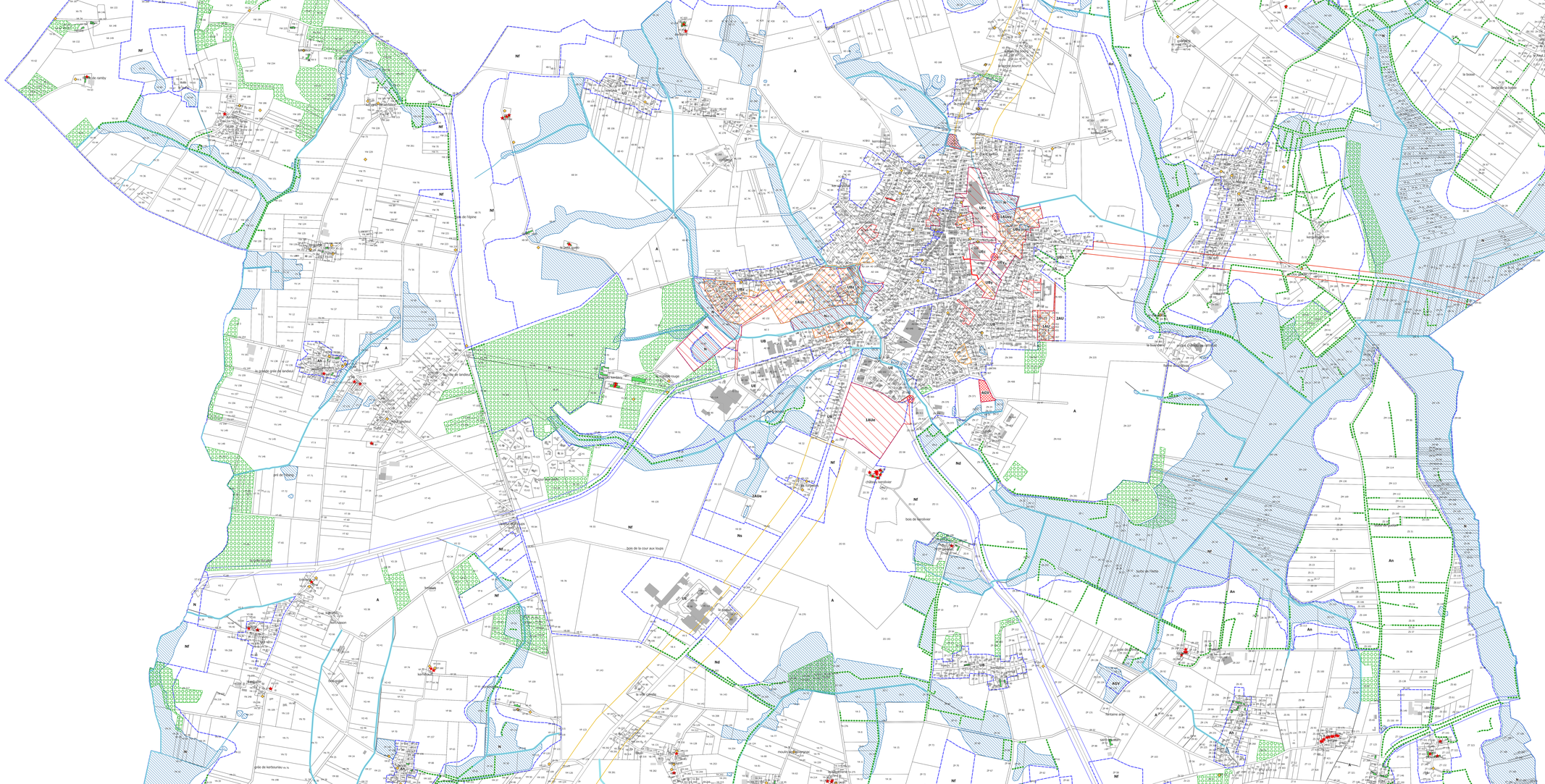

Liste des emplacements réservés :

N° ER	DESTINATION	LIEU	BENEFICIAIRE
1	Chemin piétons	La ville Renaud – ID 1	Commune
2	Assainissement	Lourbaud – AM 163	Cap Atlantique
3	Assainissement + accès	Bilaire – W 44	Cap Atlantique
4	Assainissement	Bilaire – W 90	Cap Atlantique
5	Rétention eaux pluviales	Gravaux dabbatage – Bourg – AD 79	Cap Atlantique/Commune
6	Chemin piétons	AB 261 - 263	Commune
7	Giratoire nord – ZAC	AB 251 - 344 / Sd de Brière	Département
8	Giratoire sud – ZAC	AC 853 - 935 / Sd de Brière	Département
9	Voirie ZAC	AC 853 - 935	Commune
10	Accueil permanent des gens du voyage	Longer – ZN 371	Cap Atlantique /Commune
11	Cheminement piétons	AC 800	Commune
12	Création d'ouvrageries	Sud Bourg – ZN 1 / ZN 2 / ZO 57	Département
13	Unité de traitement des eaux usées	Brièvenac – VX 11/12/13/13	Cap Atlantique
14	Création d'accès à une future zone	Pompas – YS 53	Commune

Légende :

Zonage

- Zonage et Libellé (UA)

Prescriptions

- Petit patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Cours d'eau
- Bâtiment remarquable à protéger au titre de l'article L151-19
- Jardins remarquables protégés au titre de l'article L151-19
- Espaces Boisés Classés
- Bande de 5m de part et d'autre du cours d'eau
- Zones Humides
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Secteur de mixité sociale renforcée au titre de l'article L-151-15
- Emplacements réservés
- RDL avec une marge de recul de 25 Hors agglomération
- RP1 avec une marge de recul de 35 m Hors agglomération
- RP1 avec une marge de recul de 100 m Hors agglomération
- Présomption de site archéologique
- Zones exposées au bruit

Cadastre

- Commune
- Bati leger
- Bati dur
- Parcelle

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

© 2024 CAP Atlantique

Echelle : 1/5000

	Prescription	Arrêté	Approbation
Révision générale	7 mai 2013	13 mai 2014	31 mars 2017
Mise à jour n°1		arrêté du 15 juin 2018	
Modification simplifiée n°1	11 août 2019		6 novembre 2019
Mise à jour n°2		arrêté du 16 janvier 2023	
Révision allégée n°1	17 novembre 2021		10 septembre 2024
Modification n°1	1er septembre 2023		10 septembre 2024
Modification simplifiée n°2	14 mars 2024		10 septembre 2024
Mise en compatibilité n°1	14 mars 2024		

HERBIGNAC